

GUIDE DE LECTURE DU DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE ET DU DOSSIER D'ENQUÊTE PARCELLAIRE

Ce guide vise à faciliter votre repérage dans le dossier d'enquête d'utilité publique riche et dense, ainsi que dans le dossier d'enquête parcellaire et vous permet de trouver l'information recherchée plus aisément.

L'ENQUÊTE PUBLIQUE EN BREF

L'enquête publique est une procédure réglementaire qui s'applique à tous les projets d'envergure. Elle a pour objectif d'informer le public sur le projet et de recueillir son avis suite aux études menées depuis la concertation menée en 2016. Ces avis permettront d'éclairer les décisions du maître d'ouvrage.

À la suite de l'enquête publique, la commission d'enquête établira un rapport sur son déroulement et formulera un avis en vue de la Déclaration d'Utilité Publique du projet émise par le Préfet de Charente.

L'enquête parcellaire sur le projet BHNS GrandAngoulême est menée conjointement à l'enquête publique. Elle a pour objectif de déterminer précisément les parcelles concernées par les emprises du projet et d'en informer les propriétaires. Elle fait l'objet d'un dossier propre.

COMMENT EN SAVOIR PLUS SUR LE PROJET ?

- > En consultant le dossier d'enquête d'utilité publique et le dossier d'enquête parcellaire du projet de BHNS GrandAngoulême :
 - dans les mairies d'Angoulême, Soyaux, La Couronne, L'Isle-d'Espagnac, Ruelle-sur-Touvre, Linars, Saint-Michel et Fléac pendant leurs horaires d'ouverture et lors des permanences de la commission d'enquête ;
 - à la médiathèque l'Alpha, ainsi qu'au siège de GrandAngoulême pendant leurs horaires d'ouverture ;
 - sur le site internet du projet www.bhns-grandangouleme.fr où l'ensemble des pièces du dossier d'enquête d'utilité publique est disponible en téléchargement.
- > En lisant les documents d'information plus synthétiques, diffusés sur le territoire du projet :
 - le dossier dans le magazine L'Actu disponible dans votre boîte aux lettres ou dans les mairies ;
 - le dépliant d'information.

COMMENT DONNER SON AVIS SUR LE PROJET DE BHNS GRANDANGOULÊME ?

- > Participez aux permanences de la commission d'enquête.
- > Exprimez-vous sur les registres à disposition dans les mairies aux heures d'ouverture.
- > Envoyez un courrier à l'adresse suivante :
✉ GrandAngoulême – 25 boulevard Besson Bey – 16 000 ANGOULÊME

CONSULTEZ LE DOSSIER CONSACRÉ À L'ENQUÊTE PARCELLAIRE

Tout comme le dossier d'enquête publique, les plans du dossier d'enquête parcellaire sont mis à la disposition du public dans les lieux de permanence ainsi que sur le site internet du projet : www.bhns-grandangouleme.fr. Pour chacune des communes traversées, le dossier d'enquête parcellaire présente une notice explicative, ainsi que les plans parcellaires identifiant avec précision les parcelles concernées par les emprises du projet.

ENQUÊTE
PUBLIQUE

Modernisons
notre
réseau
de bus



QUE CONTIENT LE DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE ?

Le dossier d'enquête constitue le document support de l'enquête publique. Il permet au public de prendre connaissance de l'ensemble du projet et des études réalisées afin d'exprimer son avis. Le dossier d'enquête publique du BHNS GrandAngoulême est consultable dans les huit mairies concernées par le projet, à la médiathèque l'Alpha (Angoulême), ainsi qu'au siège de GrandAngoulême pendant leurs horaires d'ouverture et sur www.bhns-grandangouleme.fr

Conformément à la législation en vigueur, il comporte les pièces suivantes :

- > **Sommaire général**
- > **PIÈCE A : OBJET DE L'ENQUÊTE ET INFORMATIONS JURIDIQUES ET ADMINISTRATIVES**
Ce document décrit les enjeux relatifs à l'enquête publique, sa place au sein de la procédure administrative et précise les décisions adoptées au terme de l'enquête. L'organisation et le déroulement de l'enquête publique sont également expliqués.
- > **PIÈCE B : PLAN DE SITUATION**
Le plan de situation permet de situer le tracé du projet et ses principaux aménagements.
- > **PIÈCE C : NOTICE EXPLICATIVE**
Ce document comprend une présentation détaillée du projet (objectifs, porteur du projet, concept du BHNS, tracé, insertion et calendrier) et le processus d'élaboration qui a permis d'aboutir au projet et tracé actuels.
- > **PIÈCE D : PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES OUVRAGES LES PLUS IMPORTANTS**
Ce document permet de prendre connaissance des enjeux et caractéristiques des différents ouvrages situés dans la pièce C. Il décrit notamment le fonctionnement des stations ainsi que les enjeux liés aux carrefours et aux parkings relais.
- > **PIÈCE E : APPRÉCIATION SOMMAIRE DES DÉPENSES**
Cette pièce permet au public de prendre connaissance du coût des différentes composantes du projet et du financement apporté par le porteur de projet.
- > **PIÈCE F : PLAN GÉNÉRAL DES TRAVAUX**
Le plan général des travaux permet de situer le périmètre des aménagements prévus et les stations.
- > **PIÈCE G : ÉVALUATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE**
Les avantages attendus de la mise en œuvre du projet sont mis en regard des coûts de réalisation et de fonctionnement de ce dernier. Dans cette pièce, se trouvent, entre autres, les prévisions de trafic des futures lignes et l'évaluation des gains de temps pour les usagers.
- > **PIÈCE H : AVIS DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE**
L'ensemble du dossier d'enquête publique a été instruit par les services de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), représentant de l'État, qui a émis un avis après 2 mois d'instruction.
- > **PIÈCE H ANNEXE : MÉMOIRE EN RÉPONSE À L'AVIS DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE**
- > **PIÈCE I : ÉTUDE D'IMPACT**
Cette pièce permet de prendre connaissance des conditions d'insertion du projet dans son environnement, des bénéfices et des mesures prises pour réduire ou compenser les impacts du projet.
- > **ANNEXE GÉNÉRALE : Présentation des modifications d'aménagement apportées en phase Projet (tome indépendant)**
- > **Avis du ministère des sites - courrier du 06/02/2017**

VOUS DISPOSEZ DE PEU DE TEMPS ?



Moins de 30 minutes :

- Le dossier dans le magazine de GrandAngoulême L'Actu (2 pages), disponible en mairies, vous permet également de prendre connaissance des caractéristiques et enjeux principaux du BHNS GrandAngoulême.



Entre 30 minutes et 1 heure :

- Le **Résumé Non Technique** permet d'avoir une vision synthétique des objectifs et des caractéristiques du projet.
- La **Notice Explicative** (Pièce C) présente le cadre de l'enquête et décrit les caractéristiques et les choix opérés tout au long de l'histoire du projet.

VOUS RECHERCHEZ DES INFORMATIONS SPÉCIFIQUES ?

- > Le projet et son historique :
Pièce C chapitres 1 et 2
- > Les modalités de l'enquête publique :
Pièce A
- > Les impacts environnementaux et les compensations :
Pièce I, le résumé non technique
- > La concertation préalable et les avis émis sur le projet :
Pièce A
- > Le coût et le financement du projet :
Pièce E
- > L'évaluation socio-économique du projet :
Pièce G
- > Les caractéristiques des principaux ouvrages :
Pièce D
- > Les différentes variantes étudiées et les raisons des choix :
Pièce C, chapitre 3
- > L'impact foncier du projet :
Pièce J, le dossier d'enquête parcellaire et ses plans

